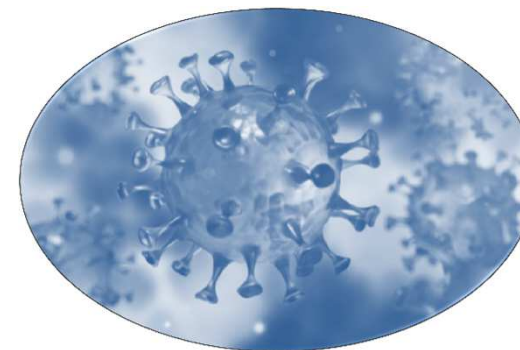


RHC-CPias



CPIAS

Centre d'appui
pour la Prévention
des Infections Associées aux Soins
en région Centre-Val de Loire



Covid-19

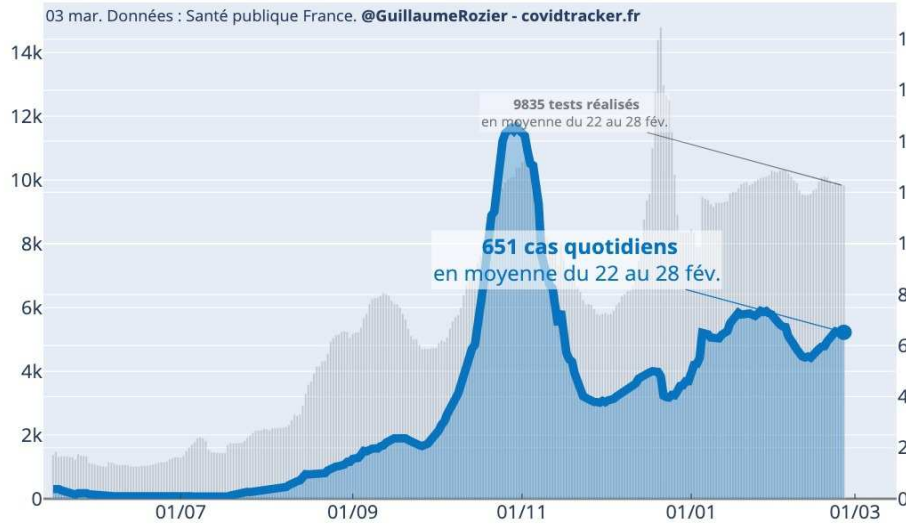
Points d'actualité

Web conférence

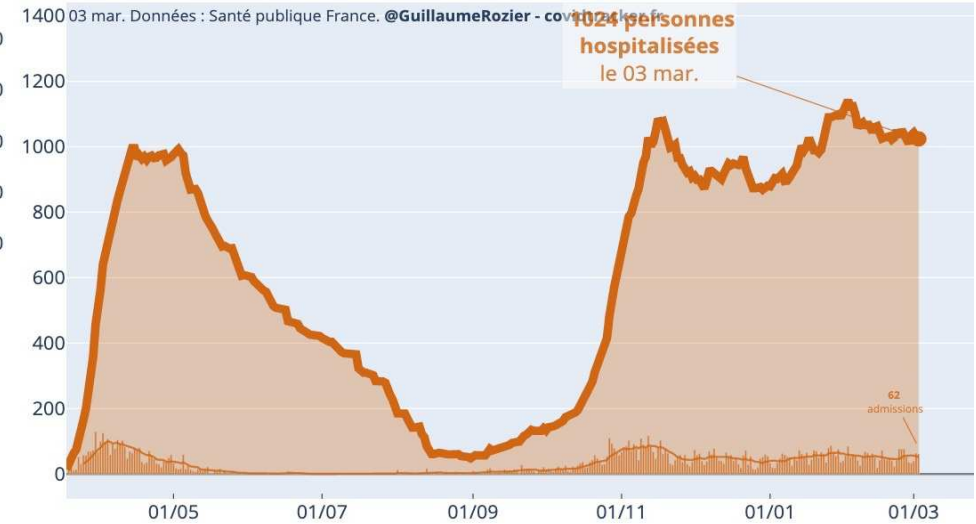
04/03/2021

Point épidémiologique

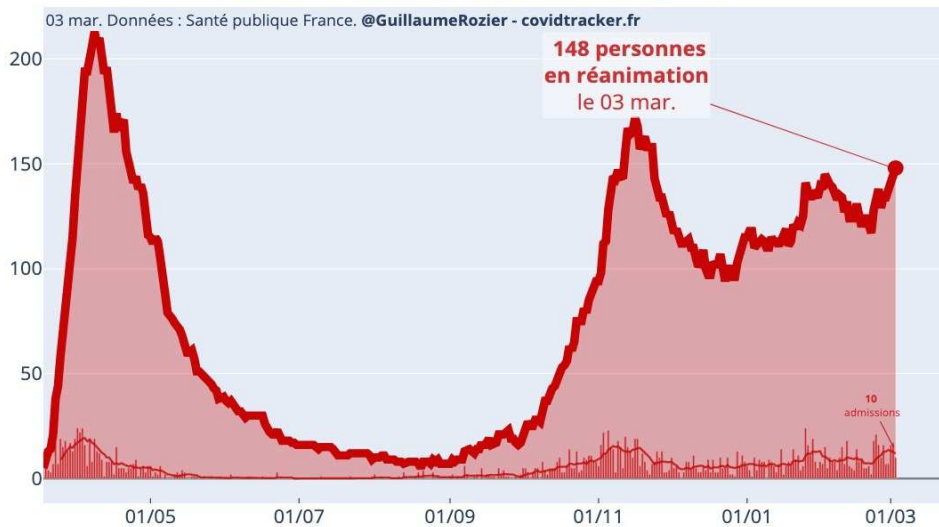
Cas positifs au Covid19 - Centre



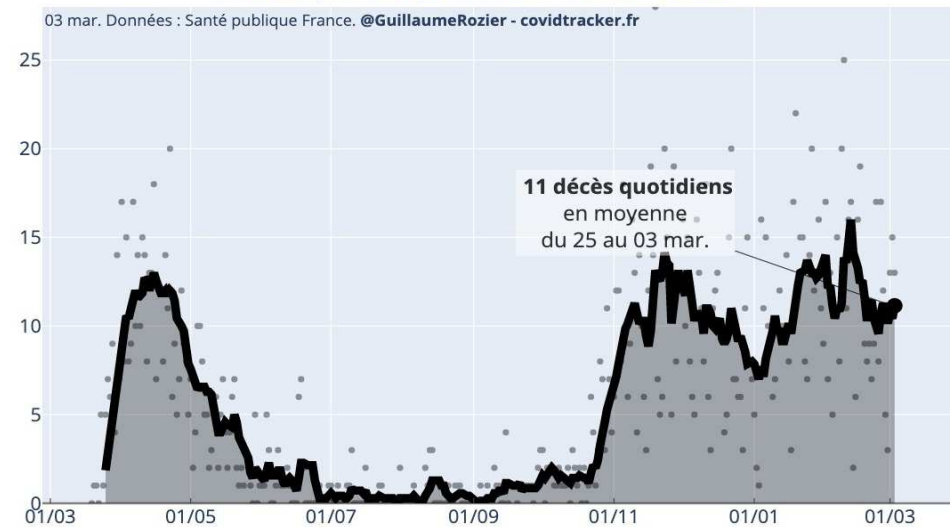
Personnes hospitalisées pour Covid19 - Centre



Personnes en réanimation pour Covid19 - Centre

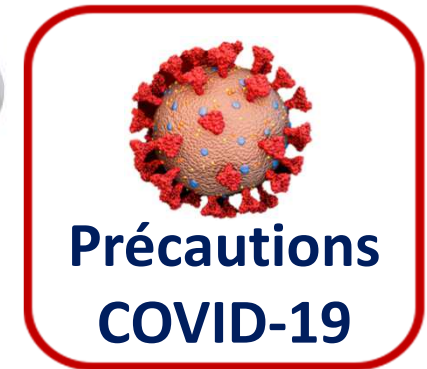
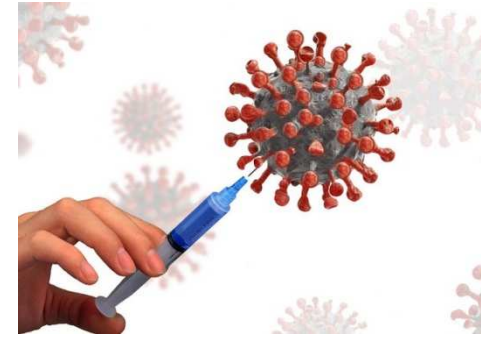


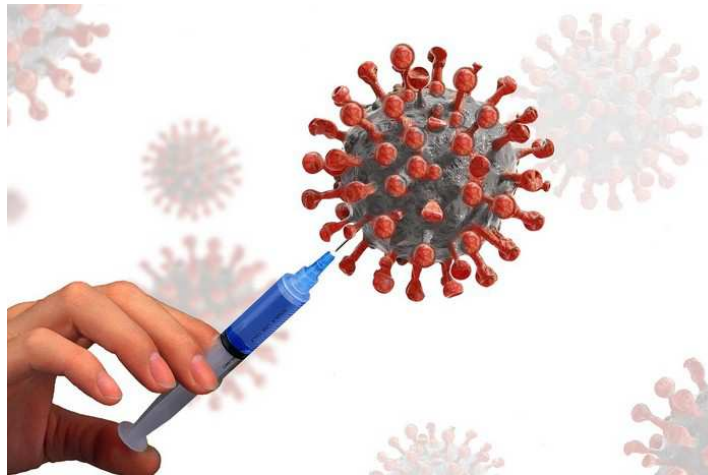
Décès hospitaliers quotidiens du Covid19 - Centre



Points abordés

1. La vaccination
2. Les masques
3. Harmonisation de la durée des mesures d'isolement
4. Décès
5. Mesures pour les EMS pour personnes handicapées





1- LA VACCINATION



2- MASQUES

Impact de l'évolution des connaissances au sujet de la transmission « aérosol » du SARS-CoV-2 sur les indications de port de protection respiratoire par le personnel. Lettre de la Société française de médecine du travail

Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement 82 (2021) 3–5

Risque de transmission par aérosol hiérarchisé



Possible

- Soins dentaires
- Kinésithérapie respiratoire
- Aide à l'alimentation d'un patient dysphagique
- Tonométrie
- Oxygénothérapie conventionnelle au masque (manipulation du masque)
- Toute situation où le patient n'est pas en mesure de porter le masque chirurgical
- Port du masque FFP2 dans un service quand de nombreuses contaminations sont rapportées

Probable

- Aspiration des voies aériennes
- Autopsie
- Bronchoscopie
- Induction d'expectorations

Très probable

- Intubation trachéale
- Trachéotomie
- Réanimation cardio-respiratoire
- Ventilation manuelle ou non invasive

gestes invasifs sur la sphère ORL

[Avis SF2H relatif aux indications du port des masques chirurgicaux et des appareils de protection respiratoire de type FFP2 pour les professionnels de santé \(04/03/20\)](#)

Le groupe de travail du HCSP précise ci-dessous, la liste des actes invasifs ou manœuvres réalisées au niveau de la sphère respiratoire ou ORL **pouvant provoquer l'aérosolisation de particules infectantes et** nécessitant donc le port d'un masque de protection respiratoire filtrant de type FFP2 en se basant sur les recommandations du HCSP de 2011 [<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=233>] :

- Intubation / extubation (dont masque laryngé) ;
 - Ventilation mécanique avec circuit expiratoire « ouvert » ;
 - Ventilation mécanique non invasive (VNI) ;
 - Aspiration endotrachéale (hors système clos) ;
 - Fibroscopie bronchique ;
 - Kinésithérapie respiratoire générant des aérosols (ex. kinésithérapie respiratoire pour désencombrement et expectoration induite) ;
 - Aérosolthérapie ;
 - Prélèvement nasopharyngé ;
 - Explorations fonctionnelles respiratoires ;
 - Autopsie ;
 - Soins de chirurgie dentaire.
-
- Ventilation artificielle
 - Oxygénation haut débit (> 6L / min)
 - Soins de trachéotomie ou intervention sur trachéotomie

- Aide à l'alimentation d'un patient dysphagique
- Tonométrie
- Oxygénothérapie conventionnelle au masque (manipulation du masque)
- Toute situation où le patient n'est pas en mesure de porter le masque chirurgical
- Port du masque FFP2 dans un service quand de nombreuses contaminations sont rapportées

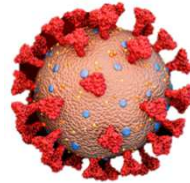
Note relative à l'extension proposée des indications du port des appareils de protection respiratoire de type FFP2 en dehors des procédures générant des aérosols infectieux documentés

28 février 2021



- ✓ Absence de preuve de l'utilité du masque FFP2 en l'absence de geste à risque d'aérosolisation
- ✓ Risque de contamination des professionnels

- ✓ Efficacité prouvée du masque chirurgical pour prévenir transmission SARS-CoV2
- ✓ Le masque n'est pas le seul moyen de prévention de la transmission
 - ✓ Hygiène des mains
 - ✓ Protection oculaire
 - ✓ Aération
 - ✓ Bionettoyage



**Précautions
COVID-19**

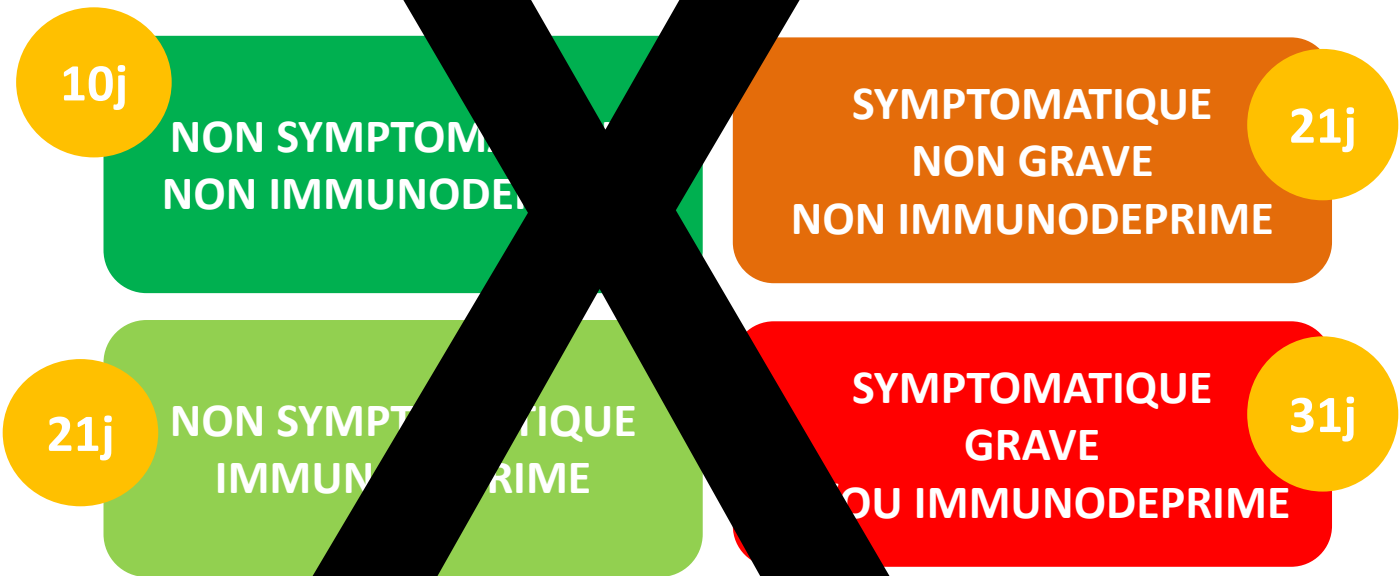
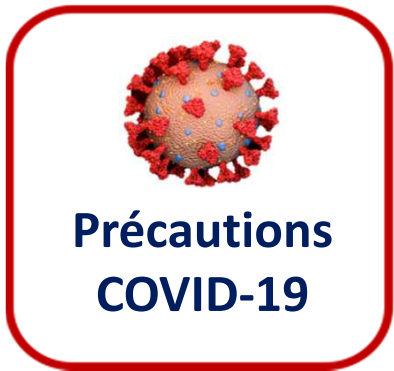
3- HARMONISATION DES DURÉES DES MESURES D'ISOLEMENT

Durée d'isolement des patients/résidents et précautions Covid-19

ES / EHPAD

SARS-CoV2 SAUVAGE VARIANT ANGLAIS
VARIANT SUD AFRICAIN VARIANT BRESILIEN

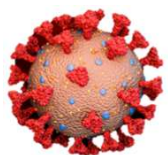
isolement 10 j
de contrôle 10



Durée d'isolement des patients/résidents et précautions Covid-19

ES / EHPAD

SARS-CoV2 SAUVAGE VARIANT ANGLAIS
VARIANT SUD AFRICAIN VARIANT BRESILIEN



Précautions
COVID-19

Transfert
possible à
partir de J10

10j

NON SYMPTOMATIQUE
NON IMMUNODEPRIME

SYMPTOMATIQUE
NON GRAVE
NON IMMUNODEPRIME

14j

14j

NON SYMPTOMATIQUE
IMMUNODEPRIME

SYMPTOMATIQUE
GRAVE
ET/OU IMMUNODEPRIME

24j

MINSANTE n° 28, 19/02/21

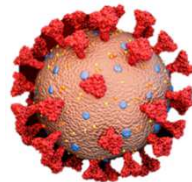
HCSP, 17/12/20

Conduite à tenir pour un contact à risque d'un cas

ES / EHPAD

SARS-CoV2 SAUVAGE VARIANT ANGLAIS
VARIANT SUD AFRICAIN VARIANT BRESILIEN

**CONTACT à
RISQUE**



**Précautions
COVID-19**

14j

Dépistage à J0 et à J7

Rechercher les contacts
des contacts

Si RT-PCR négative à J7
reprise des activités collectives à partir de J8
avec maintien des précautions COVID-19 pendant les soins

MINSANTE n° 28, 19/02/21

Conduite à tenir en EHPAD pour une admission, un transfert ou un retour d'hospitalisation

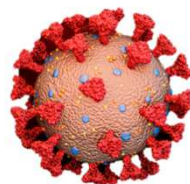
SARS-CoV2 SAUVAGE VARIANT ANGLAIS
VARIANT SUD AFRICAIN VARIANT BRESILIEN

ASYMPTOMATIQUE
Quel que soit le
statut vaccinal

PCR 48 h
avant
admission

NEG

Admission



Précautions
COVID-19

7j

PCR
de contrôle à J7

NEG

Levée des PC Covid
Respect des mesures
barrières strict
pendant 7 jours

Conduite à tenir devant 1 cas professionnel

- Arrêt systématique des professionnels Covid + y compris des asymptomatiques

**SARS-CoV2 SAUVAGE VARIANT ANGLAIS
VARIANT SUD AFRICAIN VARIANT BRESILIEN**

Arrêt 10 jours

- Mesures pour les professionnels contacts à risque

MINSANTE n°28
actualisé , 23/02/21

**SARS-CoV2 SAUVAGE VARIANT ANGLAIS
VARIANT SUD AFRICAIN VARIANT BRESILIEN**

**Maintien en poste
Dépistage à J0
Renfort des mesures barrières
Auto-surveillance
Dépistage à J5-J7**

- Contact tracing : rechercher les contacts des contacts

4- PRISE EN CHARGE DU CORPS DES DÉFUNTS ATTEINTS DE LA COVID-19

Prise en charge du corps des défunts atteints de la Covid-19

- Défunt considéré comme non contagieux si décès survient au-delà de 10 jours après le début des signes cliniques
- Si décès survient moins de 10 jours après le début des signes cliniques ou la date du test positif
 - Suppression de l'obligation de mise en bière immédiate
 - Cercueil fermé sur le lieu du décès
 - Thanatopraxie interdite
 - Toilette mortuaire / présentation au corps autorisées

5- MESURES POUR LES EMS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Mesures pour les EMS pour personnes handicapées

- **Maintien des visites et sorties individuelles en famille**
 - Dépistage 72 heures avant la visite pour le visiteur
- **Masques**
 - Membres du personnel
 - Masque chirurgical
 - Masque inclusif certifiés catégorie 1 possible
 - Visiteurs
 - Résidents
- **Admission:** dépistage 48 h avant si possible
- **Mesures à mettre en place autour d'un cas:**
 - Limiter la diffusion dans l'établissement
 - Protection des professionnels
- **Renforcer les mesures « préventives »**
- **Vaccination**



Les messages clés

- 1. Masque FFP2 uniquement pour les gestes à risque d'aérosolisation (liste des gestes inchangée)**
- 2. Prise en charge des corps des défunts**
 - **Au-delà de 10 jours: non contagieux donc aucune mesure spécifique**
 - **Avant 10 jours: suppression de la mise en bière immédiate**
- 3. Harmonisation des mesures d'isolement et de PC Covid quel que soit la souche de SARS-CoV2**

Prochaine WEB conférence

Jeudi 18 mars - 14h

The screenshot shows the website <https://rhc-arlin.pasman.fr>. The page features the RHC logo (a cluster of hexagons with numbers 37, 45, 38, 35) and the CPIAS logo (Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins en région Centre-Val de Loire). A map of the Centre-Val de Loire region is also visible. A navigation menu includes: RHC-CPIAS / BUREAU PERMANENT, DOCUMENTS / OUTILS, SURVEILLANCES / AUDITS, FORMATION, SIGNALEMENT / ALERTE, CRENO, EHPAD, and THE RHC NETWORK. A prominent blue box contains the following text:

NOUVELLE WEBCONF COVID-19

Le Sars-Cov2 circule de nouveau de façon active dans notre région. Vous êtes tous impactés. Les mesures de gestion sont parfois complexes à mettre en œuvre. Nous vous proposons une formation ouverte à tous, vendredi 23 octobre prochain à 14h00 sous forme de webconférence. Vous pouvez obtenir le lien ICI Elle est ouverte à l'ensemble des professionnels de vos structures.

Below this, there are four columns of content:

- CALENDRIER**: Calendrier des actions. Retrouvez les dates importantes pour 2020. [Lire plus](#)
- PRIORITES REGIONALES**: Le Programme du RHC. Le RHC élabore chaque année un programme d'action et définit une ou deux priorités régionales... [Lire plus](#)
- TRAVAUX, COLLABORATIONS**: Les travaux et collaborations. Valorisation des travaux, Publication de la CRENO, Valorisation des Audits... [Lire plus](#)
- PHOTOGRAPHIES**: Iconographie du RHC. Photos RHC à télécharger. [Lire plus](#)

At the bottom, there is a section for "DERNIERES ACTUS" and a footer note: "Transfert des données depuis ssl.google-analytics.com...".

<https://rhc-arlin.pasman.fr> Tél : 02 47 47 82 90